

Pas de greffiers, pas d'audiences !

D EPUIS LE 27 JUIN, fini, terminé : les « petites » contraventions (de 4^e classe) ne sont plus jugées au tribunal de police de Bobigny. Plus d'audience pour les chauffards (un peu bourrés, ceux qui téléphonent au volant, grillent les stops, roulent trop vite ou font demi-tour sur l'autoroute. Plus rien non plus pour les bagarres, qualifiées de « violences légères », ou les « simples » menaces – tous ces incidents, mineurs ou graves, qui pourrissent la route et le voisinage.

Le « laxisme » de la justice n'est pas en cause ; plutôt le sous-effectif chronique d'une juridiction pauvre comme Job au sein du département le moins riche de la métropole, la Seine-Saint-Denis. C'est au greffe, entre autres et comme partout en France, qu'il manque du monde. Les

indispensables greffiers sont 165 à « Bob », quand ils devraient être 200.

Des chiffres confirmés par la proc Fabienne Klein-Donati : « *Malgré les vrais efforts du ministère, les créations de postes de greffiers ne sont pas énormes. Et puis nous ne sommes pas attractifs du tout...* »

Pauvre "Bob"

La proc place ses espoirs dans la mission parlementaire sur les moyens de la justice. « *Ils vont sûrement proposer des choses pour Bobigny...* » Sûrement, oui ! Avec un budget de la Justice pas très en forme, 284 greffiers supplémentaires sont prévus pour l'an prochain, à répartir un peu partout. Assez pour combler l'énorme trou de Bobigny ?

D. S.